

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date d'émission 06-avr.-2017

Date de révision 09-juil.-2018

Version 2

Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Code du produit H044
Nom du produit SolaStay® S1

Nom chimique 2-Propenoic acid, 2-cyano-3-(4-methoxyphenyl)-3-phenyl-, 2-ethylhexyl ester

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

The HallStar Company
120 S. Riverside Plaza, Suite 1620
Chicago, IL 60606 USA
PH: 877-427-4255

Pour plus d'informations, contacter

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec 1-800-424-9300

Europe	+1 (703) 527 3887
--------	-------------------

Rubrique 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

This substance is classified as not hazardous according to Regulation (EC) No 1272/2008 [CLP]

2.2. Éléments d'étiquetage

Identificateur de produit

This substance is classified as not hazardous according to Regulation (EC) No 1272/2008 [CLP]

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible

Rubrique 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008	N° d'enregistrement REACH

				[CLP]	
Ethylhexyl Methoxycrylene	-	947753-66-4	100	Aucune donnée disponible	01-2119422383-47-00 00

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Rubrique 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Transporter la victime à l'air frais.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés.
Contact oculaire	Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin.
Ingestion	Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Rubrique 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Agent chimique sec, CO2 ou jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune information disponible

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection.

Rubrique 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Pour les secouristes

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Recueillir le produit répandu.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement

Steps to be Taken in Case Material is Released or Spilled: Dike and contain the spill with inert material (ie: sand, earth, sawdust) and transfer liquid and solid diking material to separate containers for recovery or disposal. Wash floor area with hotwater solution. Remove contaminated clothing and wash before reuse. Wash affected skin areas with soap and water. Keep spills out of all sewers and bodies of water.

Méthodes de nettoyage

Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à

l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

Rubrique 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Remarques générales en matière d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé.

Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Lunettes de sécurité étanches.
Protection de la peau et du corps	Vêtements de protection adaptés.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Aucune information disponible.

Rubrique 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide	Odeur	mild characteristic odor
Aspect	light amber	Seuil olfactif	Aucune information disponible
Couleur	light amber		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>	
pH		Aucune information disponible	
Point de fusion / point de congélation		Aucune information disponible	
Point / intervalle d'ébullition	646-694 K	Aucune information disponible	
Point d'éclair	251 °C	Aucune information disponible	
Taux d'évaporation		Aucune information disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucune information disponible	
Limite supérieure d'inflammabilité:		Aucune information disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité		Aucune information disponible	
Pression de vapeur	2.5 x 10 ⁻⁸ Pa	Aucune information disponible	
Densité de vapeur		Aucune information disponible	
Densité relative	1.08 @ 20.0 ± 0.5 °C	Aucune information disponible	
Hydrosolubilité		Aucune information disponible	
Solubilité(s)		Aucune information disponible	
Coefficient de partage		Aucune information disponible	
9.2. Autres informations		Teneur en COV (%)	Aucune information disponible
Densité	Aucune information disponible	Masse volumique apparente	Aucune information disponible
Volatilité	Aucune information disponible		

Rubrique 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e).

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

Rubrique 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë**Informations sur le produit**

Le produit ne présente pas de danger de toxicité aiguë d'après les informations connues ou fournies.

Inhalation	Aucune donnée disponible.
Contact oculaire	Aucune donnée disponible.
Contact avec la peau	LD50 (rat): >2000 mg/kg. The test material did not induce a response indicative of a phototoxic reaction in humans.
Ingestion	LD50 (rat) was estimated to be greater than 2000 mg/kg bodyweight (Globally Harmonised Classification System - Unclassified).

Toxicité aiguë inconnue

Corrosion/irritation cutanée	The test material did not indicate a potential for dermal irritation or allergic contact sensitization under the conditions of the test.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	The test material produced a maximum group mean score of 11.0 and was classified as a minimal irritant (Class 3 on a 1 to 8 scale) to the rabbit eye according to the Kay and Calandra classification system.
Sensibilisation	The test material was considered to be a non-sensitizer under the conditions of the test.
Mutagénicité sur les cellules germinales	The test material was non-mutagenic under the conditions of the test.
Cancérogénicité	Aucune information disponible.
Toxicité pour la reproduction	No treatment-related effects were detected on mating performance or fertility in parental animals and no significant effects were detected in the F1 offspring. NOEL: 1000 mg/kg/day.
STOT - exposition répétée	The oral administration of undecenyl methoxycrylene to rats by gavage at a maximum dose level of 1000 mg/kg/day did not result in any toxicologically significant effects of treatment. The minor effects detected in this study were not considered to represent an adverse effect of treatment. NOAEL: 1000 mg/kg/day for systemic toxicity.

Rubrique 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Écotoxicité	Not readily biodegradable; Algal Growth Inhibition Test (<i>Desmodesmus subspicatus</i>) EC50 \geq 0.013 mg/l, NOEC = 0.013 mg/l. Acute Toxicity (<i>Daphnia magna</i>) 21 day EC50 \geq 0.016 mg/l, NOEC = 0.0048 mg/l, LOEC = 0.016 mg/l
--------------------	--

12.2. Persistance et dégradabilité

PHOTOTRANSFORMATION IN AIREPIWIN AOP Program indicates that the test substance will undergo hydroxyl radical induced photodegradation in the atmosphere with a half-life estimated at 0.268 days or 3.212 hours. BIODEGRADATION IN WATER: The test material attained 4% degradation after 28 days and therefore cannot be considered to be readily biodegradable under the conditions of the OECD Guideline No. 301B.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol**Mobilité dans le sol**

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

Rubrique 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus/produits inutilisés	L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.
Emballages contaminés	Toute élimination ou réutilisation inappropriée de ce récipient peut être dangereuse et illégale.

Rubrique 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**IMDG**

14.1 UN/ID No.	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Polluant marin	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Aucune information disponible

RID

14.1 UN/ID No.	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

ADR

14.1 UN/ID No.	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

IATA

14.1 UN/ID No.	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé

14.5 Danger pour l'environnement Sans objet
 14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV) Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Polluants organiques persistants

Sans objet

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme
DSL/NDSL	-
EINECS/ELINCS	Est conforme
ENCS	-
IECSC	Est conforme
KECL	-
PICCS	-
AICS (Australie)	Est conforme

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible

Rubrique 16 : AUTRES INFORMATIONS

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme, États-Unis)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »

Date d'émission 06-avr.-2017

Date de révision 09-juil.-2018

Remarque sur la révision Sans objet.

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Fin de la Fiche de données de sécurité